

**Monsieur Pascal Devars**

Maire de Champagne-et-Fontaine  
134 rue Saint-Roch  
24320 Champagne-et-Fontaine

**Monsieur Kim Seung-yeon**

Président de Hanwha Solutions  
86 Cheonggyecheon-ro Jung-gu  
Seoul 04541  
Republic of South Korea

Champagne-et-Fontaine, le 14 décembre 2021

Monsieur le Président,

En août dernier, Hanwha Solutions a racheté les activités de développement, de construction et d'ingénierie d'un portefeuille de projets solaires et éoliens, équivalent à cinq gigawatts d'électricité, détenu par RES France. Parmi ces différents projets se trouve **la construction de cinq éoliennes de 165 mètres à La Rochebeaucourt-et-Argentine et Champagne-et-Fontaine en Dordogne (24), commune rurale du Sud-Ouest de la France dont je suis maire depuis le 18 mai 2020.**

J'ai appris cette acquisition par la presse. Je ne suis pas un spécialiste de ces grandes opérations financières dont je comprends mal les enjeux, mais **je tenais à vous informer que le projet d'éoliennes à La Rochebeaucourt-et-Argentine et Champagne-et-Fontaine demeure très incertain.** En effet, depuis l'initiation du projet en mars 2014 par RES France, ce projet est rejeté par les élus locaux et les riverains qui ont manifesté leur opposition aux instances administratives, à la justice et aux médias.

- **Dans l'enquête publique** qui a été menée par la commissaire enquêtrice Joëlle Déforge entre octobre et novembre 2014, **la population s'est exprimée à une écrasante majorité contre la construction d'une centrale de cinq aérogénérateurs à La Rochebeaucourt-et-Argentine et Champagne-et-Fontaine** (356 Non, contre 15 Oui).
- Le 9 mars 2015, conformément à la volonté de la population locale, **la Préfecture de Dordogne a refusé de délivrer le permis de construire et d'exploiter au promoteur RES.**
- Le 6 juin 2017, **le Tribunal Administratif de Bordeaux a débouté le promoteur RES France de son recours contre les refus de permis de construire et de permis d'exploiter** émis par le Préfet de Dordogne.
- Le 9 juillet 2019, la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux, saisie par le promoteur RES France, a annulé la décision du Tribunal Administratif de Bordeaux, l'Etat français ayant négligé sa défense pour laisser aboutir ce projet. **La Cour d'Appel a intimé au Préfet de Dordogne l'ordre de délivrer le permis de construire, contre l'avis des riverains, des élus locaux, et des associations de protection du patrimoine.**
- **Face à ce piétinement de la démocratie locale, les élus et associations ont déposé, le 22 février 2020, un recours contre cet arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux pour faire annuler ce permis de construire.**

**À ce stade, le projet de centrale éolienne de La Rochebeaucourt-et-Argentine et Champagne-et-Fontaine demeure suspendu à cette décision de justice. Son aboutissement est tout sauf assuré, alors qu'il vous a probablement été vendu comme effectif lors de l'acquisition du portefeuille de RES France en août dernier.**

Nous, Périgourdins, sommes très attachés à nos lieux de vie, à la beauté de nos paysages ruraux et aux monuments historiques environnants, qui représentent une source indispensable d'activité touristique et économique pour notre région. Vous n'êtes pas sans savoir que le domaine de la Ligerie sur la commune de Champagne-et-Fontaine a accueilli pendant 20 ans les vacances estivales de la famille du Général de Gaulle, sauveur de la France face au nazisme allemand en 1945. **La construction d'une centrale de cinq éoliennes à La Rochebeaucourt-et-Argentine et Champagne-et-Fontaine viendrait détruire de manière irréversible cet écosystème fragile, que nous avons reçu en héritage et que nous devons protéger pour les générations futures.**

**Je sais que vous serez sensible à la nécessité de préserver la beauté naturelle des paysages français, un pays éloigné de la Corée mais pas inconnu des Coréens.** J'ai constaté avec plaisir que les visites de Sud-Coréens en France augmentent significativement: 700 000 départs de Corée du Sud enregistrés vers la France en 2018, contre seulement 170 000 visiteurs en 2010. Les Sud-Coréens représentent d'ailleurs la quatrième nationalité à fréquenter les Chemins de Compostelle qui traversent la France.

**Ces chiffres témoignent de l'attrait de vos concitoyens pour la France, son patrimoine, sa culture et sa gastronomie. Et parmi les régions plébiscitées par les Coréens, la Dordogne n'est pas en reste** : la ville de Lascaux, connue mondialement pour sa grotte abritant des peintures préhistoriques de très grande qualité, est **jumelée avec la ville de Gwangmyeong en Corée**. Le Périgord Vert et les nombreux trésors patrimoniaux et architecturaux de notre territoire (ville de Sarlat, Château de Castelnaud) font la fierté des Périgourdins et contribuent à la renommée internationale de la Dordogne. Par ailleurs, les Sud-Coréens apprécient particulièrement le foie gras, produit emblématique de notre gastronomie régionale.

Vous l'aurez compris, Monsieur le Président, le projet de centrale éolienne à La Rochebeaucourt-et-Argentine et Champagne-et-Fontaine est un non-sens démocratique, patrimonial et environnemental. Nous sommes très attachés à préserver la beauté de notre lieu de vie et nous continuerons à faire entendre notre voix pour faire respecter notre volonté populaire. **Au nom de nombreux élus de Dordogne et de mes concitoyens, je vous demande d'annuler ce projet pour investir votre énergie et votre argent vers des projets véritablement acceptés par la population.**

Veillez recevoir, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.

**Pascal Devars,**  
Maire de Champagne-et-Fontaine